

## Dépenses énergétiques *Le plan d'action pour réduire les consommations*

p.10

Tradition  
**Mobilisation  
pour défendre  
la corrida** p.3

Tourisme  
**La fréquentation repart  
à la hausse** p.7

Salin-de-Giraud  
**Des consultations  
médicales au Pôle  
Santé** p.12

Octobre Numérique  
**Expos et rencontres  
autour de la réalité  
augmentée** p.15



# LES BONNES NOTES DE LA FERIA DU RIZ

Le grand art de Talavante sur un sable multicolore. Un jeune équatorien, Juan Palacio, qui enflamme la novillada d'un saute-toro inédit et un Arlésien, Fabien Castellani, qui triomphe devant les siens. Un toro de Yonnet, Arlésien lui aussi, et un torero oublié, Alvaro de la Calle, qui s'offrent mutuellement la lumière dont ils avaient besoin. La Feria du riz a livré son lot d'émotions aux 16000 spectateurs qui se sont pressés tout le week-end dans les arènes. Un amphithéâtre « *qui reste le cœur battant de la feria* » a insisté l'adjointe au maire chargée des festivités Mandy Graillon, rappelant ainsi le rôle central de la corrida à ceux qui veulent la voir disparaître (lire page 5).

Le soleil a été un précieux complice pour la réussite de cette Feria du riz 2022. Les lâchers de taureaux et les arènes portatives ont attiré les foules et ce « *jusqu'à la bandido finale du dimanche*



10 000 personnes ont rempli les arènes pour la fameuse corrida goyescque. © F. Gardin / ville d'Arles.

*soir* » précise-t-on au Comité de la Feria.

Un succès qui s'est également mesuré à l'Office de tourisme où « *on retrouve les fréquentations d'avant*

*Covid* » se félicite Jean-Pierre Bœuf, directeur de la structure.

Dans les bodegas, la satisfaction est également au rendez-vous avec un samedi soir

« *digne d'une feria de Pâques* » et de nouveaux lieux (El Sitio, la bodega du Jules César et du Malarte) qui ont fidélisé leur public après leur première ouverture en avril.



Sept lâchers de taureaux se sont succédés pendant le week-end. © R. Parent / ville d'Arles.



Les arènes portatives de la Croisière attirent de plus en plus de monde. © F. Gardin / ville d'Arles.



Alvaro de la Calle a coupé une oreille à un excellent toro de Yonnet. © R. Boutillier / ville d'Arles.



L'Arlésien Fabien Castellani est sorti par la grande porte des arènes. © R. Boutillier / ville d'Arles.



Juan Palacio a créé la sensation lors de la novillada avec cette pose de banderille insolite. © R. Parent / ville d'Arles.



De feria en feria, le succès de « La Grande Bodega du Forum » ne se dément pas. © R. Parent / ville d'Arles.



Les nouvelles bodegas (ici El Sitio) ont trouvé leur public. © R. Boutillier / ville d'Arles.



## Pour notre culture, pour nos traditions, pour notre liberté

Qu'on se le dise : il fallait s'y attendre. Il y avait en effet fort à parier qu'un jour ou l'autre, certains veuillent à nouveau nous interdire à peu près tout et le reste. Ça y est : ils sont arrivés, armés de leur morale et de leur bien-pensance, et ils tentent de nous expliquer ce que nous avons le droit d'aimer et ce que nous devons à tout prix détester.

C'est tout cela que l'Union des Jeunes de Provence et du Languedoc pour la Défense de nos Traditions a voulu dénoncer, en ouverture de notre Feria du Riz. Et c'est bien naturellement que j'ai souhaité m'y associer, aux côtés de nombreux élus locaux, dont Renaud Muselier, le Président de la Région Sud, attaché comme moi à notre territoire.

À l'heure où certains voudraient faire passer des centaines de milliers d'aficionados pour des barbares, nous avons voulu rappeler, au contraire, notre amour pour notre terre et pour cette nature qui, ici encore plus qu'ailleurs, se nourrit de l'élevage de toros. Qui imagine aujourd'hui la Camargue sans taureaux ? Sans chevaux ? C'est impensable et personne ici ne peut s'y résoudre, car c'est en partie cet élevage respectueux de l'environnement qui nourrit toute notre terre si spéciale.

Nous avons aussi voulu rappeler notre attachement à l'écosystème qui tourne autour des tauromachies. D'un point de vue économique, nos deux ferias annuelles nous rapportent près de 10 millions d'euros de retombées économiques. Nous ne pouvons pas nous en passer, et je sais que les quelque 60 maires de villes taurines partagent ce sentiment. Cela fait également vivre de nombreuses familles de gardians, de manadiers, d'éleveurs qui, demain, se retrouveraient démunis.

Enfin, nous avons également souligné la portée sociale de cette culture tauromachique. Il me semble d'ailleurs capital de mettre en valeur le travail effectué par les nombreuses écoles taurines, partout en France, elles agissent comme de véritables ascenseurs sociaux et donnent une chance à chaque enfant de réussir aussi à travers ces pratiques.

Mais par dessus tout, j'ai voulu lancer un appel à la liberté, face à ceux qui voudraient toujours tout interdire, et j'espère trouver dans cette démarche le plus grand nombre d'acteurs locaux à mes côtés.

**Patrick de Carolis**

**maire d'Arles  
président d'ACCM**

# DÉFENSE DES TRADITIONS : ARLES MONTE AU CRÉNEAU

À chaque feria, Patrick de Carolis installe au balcon de son bureau de l'Hôtel de Ville une cape de torero. Le maire d'Arles défend la corrida et il l'a répété haut et fort à l'occasion du rassemblement organisé par « L'Union des Jeunes de Provence et du Languedoc pour la défense de nos traditions », samedi 10 septembre 2022, avant la corrida goyescue. « *Aujourd'hui, c'est la corrida qui est visée, demain on s'attaquera à la course camarguaise puis on nous interdira de monter à cheval, et pourquoi pas, de porter le costume* » a-t-il dit aux côtés de la Reine d'Arles Camille Hoteman et face à des centaines d'aficionados massés devant les arènes, soudés contre la proposition de loi du député Aymeric Caron visant à abolir la corrida.

« *Imaginez-vous un jour la Camargue sans taureaux ?* » a interrogé Patrick de Carolis, rappelant aussi que les ferias d'Arles rapportent chaque année 12 M€ à la ville. « *Je déteste qu'on attaque nos libertés. On ne demande pas l'exportation des corridas à Dunkerque mais qu'on nous laisse tranquilles* » a enchaîné le président de la Région Renaud Muselier.

« *Nous ne sommes pas des barbares*, a conclu Thomas Pagnon, président de l'Union des jeunes de Provence. *Les jeunesses*



Photo : R. Parent / ville d'Arles

*du sud ne se laisseront pas dicter leur mode de vie, et nous appelons les députés de tout bord à se mobiliser pour défendre nos libertés et nos traditions.* » La proposition de loi pour l'abolition de la corrida pourrait être soumise au vote de l'Assemblée nationale le 24 novembre prochain.

## Le conseil municipal prend position

Face à la menace d'interdiction de la corrida, la municipalité a officiellement pris position lors du conseil municipal du 29 septembre pour « *approuver la défense de nos traditions taurines* » et « *condamner la proposition de loi* » d'Aymeric Caron. « *Pour un Arlésien ou une Arlésienne, s'opposer à ce projet de loi est un devoir sacré pour la défense de nos libertés et de nos traditions, mais aussi pour le respect de notre territoire et de ses habitants* » argumente Emmanuel Lescot, élu à la tauromachie et rapporteur de la délibération. « *Si ce projet venait à être validé, des pans entiers de nos traditions seront ensuite malmenés : courses camarguaises, abrivados, encierros, toros de fuego, monte à cheval... Sans parler de la pêche et de la chasse (...).* »

## « Chez nous, le taureau est Roi » : le cri du cœur de la jeunesse taurine



Photo : R. Parent / ville d'Arles

Cent jeunes de villes et villages de tradition taurine ont publié dans le *Journal du Dimanche* daté du 18 septembre 2022 une tribune pour dire leur attachement à la culture taurine et leur opposition à la proposition de loi d'Aymeric Caron qui vise à interdire les courses de taureaux. Les 22<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> Reine d'Arles Mandy Graillon et Naïs Lesbros ont signé ce texte qui clame que « *chez nous, le taureau, quel qu'il soit, est Roi. Il vit libre et meurt en combattant. Nous lui refusons une mort anonyme,*

*clinique et mécanisée. Nous lui offrons de mourir comme il a vécu : en combattant. Le seul moyen pour l'homme de mettre à mort cet animal sacré, c'est de mettre sa propre vie en danger. Nous pouvons concevoir que cela échappe totalement à une société hors-sol, qui veut cacher la mort et ne connaît plus rien des animaux non-domestiques. Qu'elle souhaite en revanche interdire tout ce qui ne lui ressemble pas et aplanir le réel pour effacer toute différence culturelle, nous ne nous y résoudrons pas.* »

# LOISIRS ET DÉTENTE POUR LES ARLÉSIENS CET ÉTÉ

**A**vec l'envie de donner aux Arlésiens la possibilité de profiter intensément de l'été, la Ville a activé son programme vacances entre le 11 juillet et le 19 août. Pendant les six semaines, une dizaine de sites d'accueil pour les enfants et les familles ont été ouverts sur la commune. Les directeurs et animateurs titulaires et vacataires ont proposé des activités variées et garanti la sécurité. Cette année, les équipes ont particulièrement apprécié le retour des sorties et d'une certaine liberté après les contraintes dues à la crise sanitaire. Tour d'horizon de ce dispositif misant sur la pratique du sport, celle des loisirs ludiques et culturels, et la détente. Il fonctionnera également pendant les vacances d'automne, du 24 octobre au 4 novembre.

## Les stages sportifs

Les Centres d'animations sportives, gérés par la direction des Sports, se déclinent en été en stages sportifs de cinq jours pleins par semaine au tarif unique de 5 euros par enfant. 193 filles et 389 garçons étaient inscrits à cette édition estivale ce qui a représenté un total de 1521 inscriptions aux stages. Ouverts aux jeunes de 6 à 18 ans, les stages accueillent majoritairement la tranche d'âge des 8-12 ans. Sports collectifs aux gymnase et stade Robert-Morel à Trinquetaille, disciplines individuelles dans l'enceinte Fournier, multiactivités aux gymnase et stade Van Gogh, activités plein air et ateliers recyclage des déchets avec ACCM, sur le site de Beauchamp, étaient au programme. Une garderie en début de matinée et en fin d'après-midi ainsi qu'une navette bus desservant les quartiers de la ville pour le transport des enfants le matin et le soir, étaient également organisées afin de faciliter et limiter les déplacements.

## Les centres de loisirs

Le service d'animation de la Ville, rattaché à la direction de l'Éducation, gère six centres de loisirs : à l'école Les magnanarelles à Plan-du-Bourg, dans le groupe scolaire Pauline-Kergomard/Marie Mauron à Monplaisir, à Moulès, Mas-Thibert, Salin-de-Giraud, L'Écureuil situé à Fontvieille. 1980 enfants âgés entre 3 et 11 ans, les ont fréquentés. À côté des activités habituelles comme la chasse aux trésors, les olympiades, les courses d'orientation, le chant, les



Photo : P. Pralraud / ville d'Arles

travaux manuels, les sorties à la piscine, à la ferme, les petits Arlésiens de plus de 6 ans ont été initiés à la voile, à l'équitation. À ces deux nouveautés s'ajoutent la visite d'expositions des Rencontres de la photo, de la Fondation Van Gogh et des ateliers musique, théâtre, peinture soutenus par la Drac\*. Élargir les propositions de divertissement, impliquer les plus jeunes dans la vie de leur cité sont des priorités que la Ville affiche dans le domaine de l'animation.

*La Ville recrute des animateurs et des directeurs. Pour postuler s'adresser à : [drh@ville-arles.fr](mailto:drh@ville-arles.fr)*

\*Direction régionale des affaires culturelles.

## Les centres sociaux

Ils fonctionnent dans le cadre de l'Epacsa (établissement public administratif des centres sociaux arlésiens) et comprennent un secteur d'activités pour les jeunes de 11 à 17 ans, un autre réservé aux familles, encadrés par des animateurs.

- **Au centre social Christian Chèze**, 98 adolescents et 300 enfants et adultes de Barriol, Plan-du-Bourg, des Semestres, du quai des Platanes ont participé aux sorties collectives à la plage, aux parcs d'attraction, aux visites de grottes et autres sites. A la mi-juillet, le séjour à Sainte-Enimie a réuni quatorze adolescents, tandis que les stages radio et danse afro organisés par Les Suds, à Arles ont concerné quarante jeunes qui ont également assisté aux concerts du festival des musiques du monde.
- **Au mas Clairanne au Trébon**, le secteur famille, composé d'une animatrice et de la référente de ce pôle, a invité enfants et parents à partager

des soirées cinéma et concerts, des repas, des sorties ludiques et culturelles. Quatre-vingt-dix jeunes ont profité des nombreuses propositions sportives et pédagogiques, des ateliers de sensibilisation autour de la nutrition en partenariat avec Martingale et Apport Santé. Le séjour à la montagne d'une semaine a réuni sept adolescents.



Photo : Mas Clairanne

## La maison de quartier de Griffeuille

Les habitants des Alyscamps, de Mouleyrès, de la Genouillade et de Griffeuille ont eu accès aux activités du service animation de la maison publique de quartier du 7 juillet au 12 août. Sorties à destination des plages et des lacs de la région, visites d'expositions des Rencontres de la photo, et concerts des Suds, à Arles étaient régulièrement proposées, tout comme des ateliers, des goûters, également des jeux aquatiques à l'école de Mouleyrès. Quarante et une familles et quatre-vingt dix enfants et adolescents ont partagé ces moments avec l'équipe d'animateurs.

# LES ANGES GARDIENS DU PATRIMOINE ARLÉSIEN

Leurs trousseaux de clé ouvrent sur des bijoux, inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco. Ces agents de la direction du patrimoine de la ville d'Arles (avec leurs collègues absents sur la photo puisqu'ils sont au nombre de quinze en haute saison) sont chargés de l'accueil dans six monuments, l'amphithéâtre, le théâtre, les thermes, les cryptoportiques, les Alyscamps et le cloître Saint-Trophime. Un ensemble architectural unique qui suscite à raison l'engouement des visiteurs, notamment étrangers.

En 2019, 800 000 entrées ont été comptabilisées dans ces fleurons de l'architecture romaine et romane. Et près de 11 000 les 17 et 18 septembre dernier, lors des 39<sup>e</sup> Journées du Patrimoine. Des monuments que la Direction du patrimoine a à cœur de faire vivre, en organisant tout au long de l'année, un programme de visites guidées et visites spectacles qui rencontrent un grand succès.



Photo : P. Praliud / ville d'Arles

## Les associations arlésiennes en fête



Photo : R. Parent / ville d'Arles

C'est toujours un événement de la rentrée, ce rendez-vous fixé avec plus de 200 associations qui déploient leurs stands sur le boulevard des Lices. Organisée par Arles associations, cette journée permet de faire connaissance avec de nouvelles structures ou de retrouver celles que l'on connaît bien pour faire du sport, pratiquer des activités artistiques, solidaires ou encore en faveur de l'environnement. Le maire d'Arles, Patrick de Carolis, y a passé une partie de la journée, écoutant les demandes, recueillant les suggestions de tous ceux, bénévoles, qui font vivre avec une énergie sans cesse renouvelée ces structures indispensables à la vie de la cité, facteurs de cohésion sociale.

## À la fête du sport, tout le monde est gagnant

Ils sont nombreux, les petits sportifs en herbe, à hésiter entre plusieurs disciplines à l'heure de la rentrée. Pour les aider à choisir, une trentaine de clubs arlésiens étaient réunis dimanche 4 septembre sur l'esplanade Charles-de-Gaulle, à l'occasion de la Fête du sport. Les Arlésiens, et pas seulement les enfants, pouvaient ainsi s'essayer au ping-pong, au judo, à la gymnastique rythmique et sportive (GRS) ou encore à la boxe.



Photo : R. Parent / ville d'Arles

## Tourisme

# UN REBOND CONFIRMÉ

« Arles a été extrêmement attractive cet été, avec notamment un mois d'août exceptionnel » a déclaré en préambule le maire d'Arles Patrick de Carolis, à l'occasion de la présentation du bilan de la saison touristique, le 19 septembre à l'hôtel de ville, en présence de nombreux acteurs culturels et professionnels du tourisme.

À l'heure de ce bilan pour les mois de juillet et août, Patrick de Carolis, entouré de Jean-Michel Jalabert, premier adjoint en charge du développement économique, entreprises et commerces, et de Sébastien Abonneau, adjoint en charge du tourisme et de la promotion du territoire, président de l'office de tourisme, ont présenté des résultats plus qu'encourageants. « On a retrouvé, et même dépassé les niveaux de fréquentation d'avant la crise sanitaire, en 2019 ». Ainsi les très bons chiffres d'entrées dans les monuments - 104 696 billets vendus - permettent d'augmenter de plus de 5 % les recettes par rapport à 2019, pour atteindre 720 345 euros.

À noter également la très forte augmentation - plus 67 % par rapport à 2019 - des visites au musée des beaux-arts de la Ville, le musée Réattu qui accueillait l'exposition Jacqueline Salmon. Il a reçu 22 400 visiteurs.

## Des touristes qui consomment différemment mais restent plus longtemps

Dans un contexte difficile, lié à la canicule et à la baisse du pouvoir d'achat, « Arles a su tirer son épingle du jeu » ajoute le premier adjoint, Jean-Michel Jalabert, en faisant part de la satisfaction des professionnels du tourisme et des commerçants concernant leur activité estivale.

L'adjoint au tourisme, Sébastien Abonneau, a mis en valeur une tendance qui se confirme cette année : l'allongement de la durée des séjours. « Avec l'augmentation de l'offre, il faut plus de temps pour visiter la ville, on est passé d'un séjour moyen de deux jours et une nuit à trois jours et deux nuits ».

Ainsi, les élus et professionnels s'accordent : il faudra analyser les nouveaux comportements des touristes pour adapter l'offre. Les pistes à développer sont nombreuses. Le développement de l'usage du vélo et celui du tourisme fluvial représentent



Photo : L. Geslin / ville d'Arles

notamment des enjeux fondamentaux. Autant de paramètres à prendre en compte pour renforcer l'attractivité de la ville auprès des visiteurs : l'équipe municipale y travaille, notamment en créant des événements tout au long de l'année.

## Une guinguette pour fêter le riz nouveau



Photo : R. Boutillier / ville d'Arles

La guinguette au bord de l'eau, le char réalisé par l'association Les amis de Pont-de-Crau, a remporté le concours du 38<sup>e</sup> Corso du riz, dimanche 18 septembre. Le traditionnel défilé, réunissant cette année huit chars imaginés et fabriqués par des associations arlésiennes, a mis un point final joyeux et coloré aux célébrations organisées par l'association des Premices du riz. Vendredi 16 septembre, l'ambassadrice du riz, Jade Boyer, avait lancé les festivités avec l'arrivée par le Rhône à Trinquetaille et la bénédiction de la gerbe de riz nouveau.

## Une rentrée des classes sous le signe de la sécurité et des économies d'énergie



Photo : P. Praliaux / ville d'Arles

4705 écoliers arlésiens ont fait leur rentrée jeudi 1<sup>er</sup> septembre. Et ils sont nombreux, parmi eux, à avoir trouvé leur établissement changé : toiture, portail, sanitaires, plafond, sols, peintures... Au total, la Ville a réalisé 1 126 471 euros de travaux dans les 39 écoles que compte la commune. À l'heure de la toute première sonnerie de cette année scolaire, le maire Patrick de Carolis était à l'école Cyprien-Pilliol de Pont-de-Crau. Accompagné par son adjoint à l'Éducation Frédéric Imbert, le conseiller municipal délégué aux Bâtiments communaux Antoine Parra et l'Inspectrice de l'Éducation Nationale Leila David, il s'est félicité du changement des réseaux de chauffage mené à bien dans l'établissement, comme cela a été fait à l'école Jean-Buon de La Roquette et à l'école des Alyscamps. « *Les sourires des enfants, des parents et des enseignants ce matin sont une récompense formidable. Cela veut dire qu'on tient compte de leur demande, et qu'on agit, avec deux priorités : la sécurité et le confort énergétique* » rappelle le maire, qui s'est également rendu à l'école Brassens-Camus (Le Trébon), Jules-Vallès (Griffeuille) et Emile-Loubet (centre-ville).

## Pont-de-Crau adopte le livre échange

L'idée est partie de l'adjointe à la culture, Claire de Causans, regrettant que Pont-de-Crau n'ait pas sa boîte à livres, ces petites bibliothèques de rues qui fleurissent en ville. Robert Rocchi, président du CIQ, s'est attelé à sa fabrication, et les élèves de l'école du quartier à sa décoration.



Photo : R. Boutillier / ville d'Arles

Et voilà comment une jolie petite hutte en bois renfermant des dizaines d'ouvrages a été inaugurée jeudi 1<sup>er</sup> septembre en présence des élus Jean-Michel Jalabert, Mandy Graillon, Claire de Causans, Marie-Amélie Coccia et Silvère Bastien. Elle est installée devant le fleuriste, au bord du rond-point de la Rose des vents. Tous ceux qui le souhaitent peuvent y prendre des livres et/ou en déposer.

## Les étudiants retrouvent le grand amphithéâtre de l'espace Van Gogh

Arles, où la culture tient une place importante, est l'écrin idéal pour accueillir ces étudiants en licence et masters de la faculté de gestion d'Aix-Marseille Université, qui se préparent à devenir administrateurs des institutions culturelles. « *Des administrateurs avec une éthique* » a tenu à préciser Rosette Nicolai, directrice de la formation, lors de la rentrée officielle de cette formation, en présence du maire d'Arles, Patrick de Carolis et de son adjointe à la culture, Claire de Causans. Il est de tradition qu'une personnalité du monde de la

culture apporte son expertise et ce 5 septembre, c'est Françoise Nyssen, directrice d'Actes Sud et ancienne ministre de la culture, qui a mis en garde contre le danger des monopoles notamment dans le secteur de l'édition. Dans la même semaine, les 166 étudiants de la licence en droit, toujours d'Aix-Marseille Université, ceux de l'IUT site d'Arles ont également repris le chemin des cours, tout comme ceux des écoles supérieures d'Arles. Soins infirmiers, photo, réalisation dans l'animation, commerce, management... on peut se former



Photo : F. Gardin / ville d'Arles

dans de nombreuses filières à Arles. La Ville possède également son campus connecté, qui permet de suivre à distance des enseignements dispensés par des universités

situées dans la France entière. Un atout de plus pour augmenter le nombre d'étudiants à Arles, selon l'ambition du maire d'Arles.

ACCM

# COLLECTE DES DÉCHETS : DES MESURES POUR PLUS D'ÉQUITÉ FISCALE

Endiguer le déficit du service de gestion des déchets (conformément aux exigences de la Chambre régionale des comptes) et ne plus faire peser le poids de la collecte des déchets des entreprises sur les ménages d'ACCM. C'est en poursuivant ces deux objectifs que le Conseil communautaire a validé, le 20 septembre, le principe d'ouverture d'une période de concertation pour mettre fin au ramassage des déchets des professionnels par la collectivité dans les zones d'activité économiques du territoire. « Cette décision est difficile mais également vertueuse car à l'avenir, les factures pour les entreprises dépendront de la quantité et de la nature des déchets produits. Cela va donc les inciter à réduire considérablement leur production de déchets » a précisé le président d'ACCM, Patrick de Carolis, qui tient du même coup son engagement de ne pas augmenter les taux d'impôts locaux. À terme, une redevance spéciale sera proposée aux entreprises concernées,



Photo : F. Gardin / ville d'Arles

mais aussi aux commerçants du centre-ville, leur laissant ainsi le choix de faire appel à ACCM ou au privé pour assurer le service. Par ailleurs, le Conseil communautaire a décidé de lever l'exonération de taxe d'enlèvement des ordures ménagères dont bénéficiaient certains

foyers. « Cette mesure met tous les habitants du territoire sur un pied d'égalité devant l'impôt, justifie Patrick de Carolis. En effet, depuis des années une injustice subsistait : des Arlésiens étaient exemptés de cette taxe alors que leurs déchets étaient collectés ».

## L'eau de la piscine de Mas-Thibert réutilisée



Photo : R. Boutillier / ville d'Arles

À l'heure de vider la piscine temporaire installée pour les vacances d'été à Mas-Thibert, la Ville d'Arles a tenu à réutiliser l'eau afin de ne pas la gaspiller. Le 29 août dès 7 heures du matin, Luc Charbrier et Mohamed Benchicha, respectivement techniciens au service des espaces verts et au service des piscines, étaient sur place pour procéder au pompage

du bassin au moyen d'un camion polybenne équipé d'une cuve de 2000 litres. L'eau, déjà débarrassée de son chlore après avoir décanté plusieurs jours, a ensuite été acheminée vers l'école primaire des Alyscamps. Celle-ci dispose d'une cuve permettant de stocker l'eau qui est ensuite utilisée pour arroser les plantes et les arbres de l'établissement.

## IAM plus fort que l'orage



Photo : P. Pralraud / ville d'Arles

Deux heures de show, un théâtre antique comble et les pharaons du rap marseillais au sommet de leur art. Vendredi 2 septembre, peu avant minuit, le bilan de la soirée avait quelque chose d'inespéré après une journée passée à regarder le ciel en se disant que le concert d'IAM avait toutes les chances de tomber à l'eau. Le suspense s'est éternisé jusqu'à ce qu'Akhenaton et sa bande n'arrivent sur scène avec une bonne heure de retard mais une énergie et un flow intacts. Si le groupe n'a pas répondu au traditionnel rappel du public, l'alternance des grands classiques (*Je danse le Mia*, *Petit frère*) et des derniers titres (*N'importe quoi*, *Le train de l'argent*) a fait mouche.

# ÉCONOMIES D'ÉNERGIE : LA

Face à l'inflation sans précédent des coûts du gaz et de l'électricité, la Ville met en place un grand plan de réduction de ses consommations, avec l'adoption de comportements adaptés et le recours à de nouvelles sources d'énergie. Un engagement qui participe aussi à la lutte contre le réchauffement climatique.

**C**omme partout en France, la ville d'Arles doit faire face à une hausse sans précédent de ses factures d'électricité, de gaz et de fioul, provoquée notamment par la guerre en Ukraine. L'augmentation de ces prix provoque une hausse de plus de 92 % pour l'électricité et de plus de 156 % pour le gaz. Ainsi, la facture totale va passer de 3 millions d'euros en 2021 à 5 millions d'euros en 2022.

Dans ce contexte, la ville d'Arles doit faire face avec les contraintes qui lui sont propres : 9000 lampadaires sont nécessaires pour éclairer les rues de la plus grande commune de France, il faut chauffer et éclairer plus de trois cents bâtiments, soit plus de 160 000 m<sup>2</sup>. Un réseau électrique obsolète, un parc immobilier vieillissant compliquent encore la tâche. Face à l'urgence, le maire d'Arles, Patrick de Carolis, a immédiatement lancé un plan d'économies, avec la volonté de maintenir le budget de la ville et ses capacités d'investissement, indispensables pour mener à bien la rénovation urbaine.



Facture énergétique

## UN PLAN EN TROIS AXES

↓ **La rationalisation de l'occupation des bâtiments municipaux**

Une étude est en cours afin de regrouper les services dans les locaux les moins énergivores

↓ **Des économies sur tous les postes de dépenses**  
Voir ci-contre.

↓ **Participation des occupants des bâtiments communaux aux dépenses de fluides**

Une réflexion est en cours avec les associations pour une utilisation plus rationnelle des locaux. De plus les municipaux travaillent à la mise en place d'une participation aux dépenses d'électricité, de chauffage et d'eau pour les occupants et usagers des bâtiments communaux

## Les postes de dépense principaux en 2022

**3 072 000 €** d'électricité :  
éclairage des bâtiments et des monuments, voirie, climatisation des bâtiments et fonctionnement des ordinateurs

**1 280 000 €** de gaz :  
chauffage des bâtiments

**300 000 €** de carburant :  
235 véhicules et engins de la commune

**198 000 €** de fioul :  
chauffage des bâtiments

**10 min d'éclairage inutile 3 fois par jour =**  
l'équivalent au bout d'un an de 5 jours d'éclairage en continu.

## LES ÉCO-GESTES DES AGENTS MUNICIPAUX

Parce que chaque geste compte et que chacun peut agir à son niveau, le maire d'Arles fait appel au sens des responsabilités de tous les agents municipaux, afin d'adopter des comportements plus économes. Électricité, climatisation mais aussi gestions des ordinateurs et utilisation des véhicules : il est possible d'intervenir dans tous les domaines.

# VILLE MOBILISÉE

## LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

### L'éclairage public

- ✓ L'éclairage des rues et des bâtiments (Hôtel-de-Ville, église Saint-Trophime, amphithéâtre) sera baissé à partir de minuit l'hiver
- ✓ Poursuite du « relamping », c'est-à-dire le remplacement des ampoules par des ampoules LED, deux fois moins consommatrices d'énergie

### L'électricité

- ✓ Mobilisation de tous les agents municipaux pour agir (voir ci-contre)
- ✓ Mise en place d'équipements légers pour maîtriser les consommations : minuteurs, détecteurs de présence ou de lumière, etc
- ✓ Généralisation des compteurs électriques « communicants » qui permettent d'ajuster les abonnements aux consommations réelles

### Le chauffage

- ✓ Lancement d'un plan de rénovation des réseaux de distribution de chauffage
- ✓ Abaissement de la température des locaux. La réglementation impose une température de 19° dans les bâtiments communaux (hors équipement sportifs)

- ✓ Poursuite des travaux d'isolation des bâtiments.
- ✓ Poursuite du Plan de rénovation des écoles avec des investissements massifs pour réduire la consommation énergétique (isolation, chauffage)

**770 000 €**  
les travaux de rénovation énergétique (fenêtres, toiture) à l'école Amédée-Pichot sur 2 ans

- ✓ Étude de l'espace Van Gogh, plus gros consommateur d'énergie parmi les bâtiments communaux
- ✓ Confier les achats de gaz au groupement d'achat départemental piloté par le SMED 13 (Syndicat mixte d'énergie du département des Bouches-du-Rhône), à la fin du marché de fournitures, comme c'est déjà le cas pour l'électricité

### Les réseaux eau et chauffage refait dans les écoles

Cet été, les réseaux de chauffage ont été changés à l'école Cyprien-Pilliol, à la maternelle Jean-Buon et à l'école des Alysamps. Ce qui va améliorer le confort thermique et réduire les consommations.



Photo : P. Praliud / ville d'Arles

## 3 QUESTIONS À SYLVIE PETETIN

Adjointe au maire – Finances, administration générale, fonds européens, transition énergétique



### Quelle volonté porte ce plan d'économie d'énergie pour la ville d'Arles ?

Agir en faveur de la transition énergétique a fait partie des objectifs de l'équipe municipale dès son installation en 2020. Ainsi, nous avons augmenté de façon conséquente le budget pour mener des travaux dans les bâtiments, notamment les écoles, pour améliorer le confort des usagers et faire baisser les consommations et donc les factures. Je pense notamment à l'école Amédée-Pichot, où nous avons remplacé toutes les fenêtres. Mais le contexte international et l'augmentation des prix de l'énergie nous poussent à réagir rapidement et à trouver des solutions aux effets immédiats. C'est désormais indispensable, d'autant que si la hausse des prix du gaz et de l'électricité sera limitée entre 10 et 15% en 2023 pour les ménages, les collectivités locales ne bénéficient pas de ce bouclier tarifaire. Nous allons donc faire face à une augmentation des coûts de 90%. Et la facture énergétique de la Ville va représenter 5% du budget total.

### Comment va se traduire ce plan ?

Contrairement aux choix faits dans d'autres communes, la volonté du maire d'Arles est, d'une part, de maintenir le budget d'investissement de la ville et, d'autre part, de minimiser l'impact sur la qualité de vie des Arlésiens. Nous faisons donc le choix de baisser nos consommations, pour arriver à 10 à 15% en 2023. Cela passe par la mobilisation de tous les agents municipaux autour d'éco-gestes qui peuvent paraître modestes mais qui mis bout à bout, peuvent représenter des centaines de milliers d'euros d'économie. Nous travaillons aussi sur la rationalisation de l'occupation des bâtiments communaux. Ces premières mesures sont adaptées à la conjoncture et aux tarifs que nous connaissons aujourd'hui.

### Quels sont les leviers d'action à plus long terme ?

Nous avons entamé une réflexion autour de l'énergie solaire, qui nous apparaît comme la plus pertinente sur notre territoire. Nous travaillons à implanter, dès 2023, des lampadaires qui fonctionnent à l'énergie solaire, notamment là où le réseau électrique est à refaire. L'installation de panneaux photovoltaïques au sol ou sur les toitures des bâtiments communaux est à l'étude. Ce recours à une nouvelle énergie, propre et renouvelable, conjugue la nécessité de réaliser les économies indispensables à notre volonté d'agir contre le réchauffement climatique.

## Salin-de-Giraud

### Le Pôle Santé au cœur de l'actualité

C'est dans l'ancien foyer François-Bernard transformé en Pôle Santé que le cabinet médical va ouvrir. L'arrivée des deux médecins, qui a été conduite par la Ville (voir l'interview d'Erick Souque), est prévue au mois d'octobre. Ils se rejoignent dans le cadre d'un temps partiel. Leur venue marque la fin d'une longue attente pour les Saliniers.

Le Pôle Santé est en activité depuis 2015. Une partie des locaux, gérée par la mairie annexe, et dont une personne assure l'accueil et l'entretien, sont aménagés pour des professionnels de santé et des permanences administratives. Ils sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Un ostéopathe, une praticienne en médecine chinoise, une diététicienne-nutritionniste, des assistantes sociales du

CCAS et du Département, les représentants de la Mutuelle des Services Publics, de l'accompagnement à l'emploi et au RSA, y sont installés.

Les autres locaux sont occupés par trois cabinets d'infirmières, une kinésithérapeute, les représentants du Centre Médico-Psychologique de l'hôpital d'Arles, et du service d'aide et d'accompagnement à domicile.

Le programme mensuel des permanences administratives et paramédicales est disponible sur place, dans les mairies annexes de Salin et du Sambuc, dans les écoles du village, à la pharmacie, auprès des associations d'aides à domicile, du foyer François-Bernard.

**Pôle Santé, 8 rue du Bois - tél. 04 90 73 47 04.**

#### 3 QUESTIONS À ERICK SOUQUE

adjoint au maire - Solidarités, action sociale, seniors, santé



#### Quelle solution a-t-elle été trouvée pour assurer la sécurité médicale des Saliniers ?

Dès la mi-octobre, deux médecins exerceront au Pôle Santé à temps

partiel. L'un, originaire de Nevers, partagera son temps entre les Saintes-Maries-de-la-Mer et Salin. Il a été séduit entre autres par le site qui se présente sous la forme de petits bâtiments autour d'un patio. L'autre médecin viendra d'Arles. Deux journées pleines seront assurées dans un premier temps avec l'espoir d'augmenter la présence médicale dans un futur proche, l'essentiel étant de démarrer afin de répondre à l'urgence. La Ville met les locaux à la disposition des praticiens gratuitement et sera évidemment à leur écoute. L'atout du territoire arlésien est de disposer, avec l'hôpital Joseph-Imbert et la clinique, d'une structure généraliste qu'il faut défendre et développer, l'avenir

de la médecine libérale étant étroitement lié au devenir de l'hôpital. Je suis en relation avec les professionnels de santé de Salin, tous très impliqués comme la pharmacie, les kinés, les infirmières. Celles-ci participent depuis peu à des consultations de télé-médecine via une mallette transportable au lit des patients.

#### Quelle est l'offre de soins médicaux à Salin-de-Giraud ?

Deux médecins qui exerçaient à Salin ont cessé leur activité et n'ont pas été remplacés. Reste un médecin ayant une activité réduite. Le Pôle Santé s'impose comme un outil qu'il faut exploiter. Il réunit des professions paramédicales, des permanences de l'hôpital et de services sociaux, des infirmières libérales et le Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) piloté par le Centre communal d'action sociale d'Arles, dont le maintien a été renégocié avec l'Agence régionale de santé. Ce n'était pas suffisant pour le bien-être et la sécurité médicale des Saliniers. Ils sont en demande d'un généraliste près de chez eux, pour assurer un suivi médical régulier ou ne serait-ce que pour renouveler une ordonnance. Trouver une solution pérenne palliant à la désertification médicale du village était une de mes préoccupations et celle de la Ville. Bien sûr une municipalité ne peut pas forcer un

médecin à s'installer. Elle ne peut que lui offrir des conditions favorables.

#### De quelle façon a été mis en place le nouveau dispositif médical ?

Avec mes collègues élus du Pôle social et les services municipaux, nous avons étudié plusieurs possibilités, y compris le salariat d'un médecin, mais les conditions pour obtenir des aides de l'Etat et l'urgence de la situation nous ont conduits à opter pour une solution plus rapide. Nos réseaux auprès des professionnels de santé, l'appartenance et l'action d'élus de l'équipe municipale au sein de la CPTS\*, et nos bonnes relations avec les municipalités du pays d'Arles sont des éléments facilitateurs.

De manière générale, on sait que le manque de médecins est un problème national spécifique à notre époque. Après leurs études, beaucoup de mes confrères ne cherchent pas à faire carrière dans un lieu pour ne plus en bouger. Parallèlement la population est vieillissante et le nombre de soins augmente. Il faut donc raisonner avec la mentalité et les données actuelles. C'est le rôle du politique de faire cet effort d'adaptation aux situations nouvelles et d'anticiper.

\*Communauté professionnelle territoriale de santé

#### Une soirée grecque

Le comité de jumelage Arles-Salin Kalymnos célèbre la fête nationale grecque du 28 octobre qui correspond au refus de la Grèce de laisser les troupes italiennes entrer dans le pays en 1940. À cette occasion le comité, créé en 2003 et très actif à Salin-de-Giraud, organise un concert avec des musiciens et chanteurs originaires de l'île de Kalymnos, dans une ambiance conviviale autour de spécialités grecques, à la salle des Fêtes d'Arles, le 4 novembre.

**Sur réservations, tél. 06 62 51 08 96  
kalymnoscomite@gmail.com**

#### Cap sur les espaces naturels

Le Grand Raid de Camargue, la course à pied qui emprunte les plages du littoral et les chemins de campagne entre Arles et Aigues-Mortes, est de retour après deux années d'interruption due à la crise sanitaire. Le départ, aux arènes du village à 7 heures du matin, concerne les participants inscrits aux 77 kilomètres qui séparent Salin-de-Giraud de la ville gardoise. Des distances moins longues sont également proposées par l'association du Grand Raid de Camargue.

**Renseignements et inscriptions sur  
grandraidcamargue.fr**

#### Un raid hippique

Des épreuves sportives au départ du Bois sacré et du spectacle sont au programme de la course d'endurance équestre organisée par l'écurie Saint-Louisienne. Une centaine de cavaliers sont attendus à l'occasion de cette compétition reconnue par la Fédération Française d'Équitation, ouverte aux enfants et aux adultes, sur des distances variant de 10 à 100 kilomètres. La préparation des chevaux a lieu autour des arènes du village.

**Dimanche 23 octobre  
renseignements, tél. 06 11 07 24 46.**

## Salin-de-Giraud / Moulès

### Journée mondiale de nettoyage de la planète



Photo : R. Boutillier / ville d'Arles

Deux actions collectives de ramassage des déchets à l'occasion de la journée mondiale de nettoyage de la planète (World cleanup day), ont eu lieu le 17 septembre à Salin-de-Giraud et à Moulès. C'est munis de gants, de pinces, de sacs poubelles et armés d'une grande détermination que les participants ont fait un geste pour la protection de la planète et de leur environnement quotidien, qu'il soit urbain ou naturel.

#### À la plage de Piémanson

L'initiative revient à la Salinière Julie Vidale, créatrice d'une entreprise en ligne de vente de produits écologiques fabriqués en France. En raison du fort mistral qui soufflait ce jour-là, la vingtaine de participants, chaudement vêtus, s'est concentrée à l'entrée du site. Soixante-trois kilos de déchets, parmi lesquels beaucoup de couches bébé, de plastiques jetés ou envolés des bennes, ont été ramassés. Julie Vidale est prête à renouveler l'expérience qui s'est terminée, le 17 septembre, autour de la dégustation de produits locaux offerts par la brasserie Cap Marca d'Albaron.

#### Dans les rues de Moulès

Cinquante enfants et parents de l'école Yves-Montand, réunis au sein de l'association Les Petits Moulésiens, ont arpenté le village et collecté soixante-deux kilos de déchets,



Photo : J. Vidale

un poids équivalent à la quantité d'emballages triés par habitant et par an. Avant de se lancer du stade vers un des trois parcours prévus, les équipes ont partagé un petit déjeuner offert par la Ville et suivi un atelier sur le tri et ses bénéfices environnementaux. « Ils ont eu l'œil pour dénicher tout ce qui traînait » constate Andrea Gamarra, une maman d'élèves très impliquée dans la cause. Des diplômes de participation à cette journée, où a régné la bonne humeur, ont été remis aux petits Moulésiens.

## Raphèle

#### Horaires élargis à La Poste

Le bureau de La Poste du village accueille exceptionnellement le public, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et de 9h à 12h le samedi, jusqu'au 27 novembre 2022. La plage horaire élargie est due à la fermeture de La Poste de Saint-Martin-de-Crau pour travaux, ce qui entraîne une augmentation du nombre d'usagers sur le site de Raphèle.

## Mas-Thibert

#### Sacs jaunes

La distribution des sacs jaunes, par la communauté d'agglomération ACCM, aura lieu le mercredi 19 octobre de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, et le jeudi 20 octobre de 8h30 à 12h, à la salle des fêtes.

## Moulès

#### Un cocktail d'animations très réussi



Photo : R. Boutillier / ville d'Arles

À la fin août l'Estrambord Moulésien a réuni le village autour de lâchers de taureaux et d'animations festives.

## 10 KM D'ARLES LES SECRETS DE LA COURSE

Arles Info s'est mis dans les pas de Christian Dufy, président de l'Acra (Association des coureurs sur route d'Arles), qui livre les subtilités du parcours de la grande épreuve arlésienne.



Photo : P. Pralraud / ville d'Arles

Short, casquette, baskets et le meilleur guide : Christian Dufy. Le 16 septembre, on s'est élancé du boulevard des Lices avec le président de l'Acra pour reconnaître le parcours des 10 km d'Arles avant le jour J, le 30 octobre. Une répétition grandeur nature. À 69 ans, notre guide a un sacré CV : un marathon, une vingtaine de courses par an, sept participations à l'épreuve arlésienne, un record à 42 minutes et plus de quatre heures d'entraînement par semaine. Quelques foulées après le départ du Monument aux morts, on découvre la nouveauté de cette épreuve vieille de 25 ans, organisée par l'association des 10 km d'Arles : fini la descente de la Croisière, on file jusqu'à Luma pour traverser le Parc des Ateliers, puis on

rejoint la rue Emile-Fassin pour remonter le boulevard des Lices. « C'est un faux plat montant, donc une petite difficulté. Mais on récupère ensuite en descendant le boulevard Emile-Combes » explique Christian Dufy. « D'ailleurs après chaque montée, il y a une descente pour récompenser les coureurs ! » Effectivement, après avoir grimpé la rue du Cloître, on dévale la rue des Arènes, et l'ascension du rond-point des Arènes est compensée par la descente de la montée Vauban. Déjà, la traversée du Forum approche, synonyme de mi-parcours et de l'imminence du ravitaillement prévu place de la République.

Au bout de la rue de la République, on s'attaque au pont de Trinquetaille. « Sa traversée peut être très pénible les jours

de mistral » prévient Christian Dufy. Une petite boucle de l'autre côté du Rhône et nous voilà à La Roquette, place Paul-Doumer. « Il reste trois kilomètres, c'est souvent là que les coureurs commencent à souffrir » glisse le président de l'Acra. On avale une dernière fois le boulevard des Lices avant de terminer le parcours là où il a commencé. À peine essoufflé, Christian Dufy nous donne rendez-vous le 30 octobre. Il n'exclut pas de battre son record ce jour-là. Autant dire qu'il sera plus difficile à suivre...

**Le 30 octobre, départ à 10h du bd des Lices. Inscriptions jusqu'au 29 octobre sur [nikrome.com](http://nikrome.com). Course pour les enfants (4 à 13 ans) à 9h (gratuit). Course 10km 12€ / Course 5km 6€.**

### CINQ CONSEILS POUR LES DÉBUTANTS

- ✓ Se contenter de deux entraînements légers la semaine précédant la course
- ✓ Trotter, s'étirer puis courir 200 m à allure soutenue 15 mn avant la course
- ✓ Ne pas partir trop vite
- ✓ Bien s'hydrater au ravitaillement
- ✓ Quelques minutes après l'arrivée, trotter pour faciliter la récupération

### En octobre, on a la pêche !

LAPASMC (Association des pêcheurs d'Arles et de Saint-martin-de-Crau) organise deux concours :

**samedi 15 octobre** à partir de 7h30 sur les bords du canal d'Arles-à-Bouc pour le traditionnel Grand Prix de la Ville d'Arles. Inscriptions par mail ou sur place devant le stade Mailhan.

**Les 22 et 23 octobre**, direction le grand Rhône pour un concours en bateau inscrit au championnat de France. Cette compétition de pêche aux carnassiers (perche, brochet, sandre, silure, black-bass...) est organisée en collaboration avec la Fédération française de la pêche sportive.

**Renseignements et inscriptions** [apasmc@gmail.com](mailto:apasmc@gmail.com), tél. 04 90 03 36 74.

### La corrida du SOA revient dans l'arène

Une ligne d'arrivée au bout d'un tapis rouge, déroulé sur le sable des arènes d'Arles. C'est le superbe final que propose cette année encore *La corrida du SOA*. La course organisée par le Stade Olympique Arlésien connaîtra sa seconde édition le samedi 8 octobre avec le même objectif qu'en 2021, quand l'événement avait intégré les festivités du 40<sup>e</sup> anniversaire de l'inscription d'Arles à l'Unesco. « L'idée est d'allier sport et patrimoine, en traversant notamment deux monuments classés : le théâtre antique et les arènes » précise Huguette Ortiz, présidente du SOA. *La corrida* propose ainsi un itinéraire de 5 kilomètres à la fois pittoresque et technique, passant par les thermes de Constantin, La Major et son escalier, la Roquette, les



Photo : O. Quérette / ektadoc / ville d'Arles

coursives des arènes à deux reprises... Près de 300 coureurs étaient sur la ligne de départ l'année dernière.

**Inscriptions en ligne jusqu'au 7 octobre sur [endurancechrono.com](http://endurancechrono.com) ou sur place le jour de la course de 14h à 17h. Tarif : 12€.** Départ à 18h30. Ouvert à tous les coureurs à partir de 13 ans. Course d'1km gratuite et sans inscription pour les moins de 13 ans.

# OCTOBRE NUMÉRIQUE - FAIRE MONDE, LA RÉALITÉ AUGMENTÉE À PORTÉE DE MAIN

Des œuvres d'art sur la place de la République, mais qu'on ne pourra voir qu'à travers son téléphone portable : bienvenue dans l'univers de la réalité augmentée et du festival Octobre Numérique – Faire monde. Portée par la communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette et organisée par l'association Faire monde, cette édition 2022, baptisée « Jouer collectif » souligne comment « *les pratiques du virtuel peuvent rassembler les gens* », explique Lyne Kaczmarek, directrice opérationnelle du festival. « *Cette exposition, par exemple, est une façon d'enrichir l'espace public, où chacun a accès* ». Pour découvrir sur son téléphone portable une application, développée par l'entreprise arlésienne Vertigo.

Autre environnement, à l'église des Trinitaires, où l'installation multimedia et plastique « On ne peut empêcher les oiseaux... » immerge au cœur des Vieux Salins d'Hyères, et permet d'appréhender le point de vue de ses habitants, plancton ou flamant rose. À l'église Sainte-Anne, les artistes conçoivent des jeux vidéo et des mondes virtuels qui se nourrissent des interactions. « *Au-delà de la création artistique et du jeu, ces univers déclenchent des questionnements de société* », poursuit Lyne Kaczmarek. Car c'est bien tout l'enjeu de ce festival à la physionomie singulière : l'art y tient sa place mais la volonté est aussi de montrer l'atout de développement économique pour le territoire et les opportunités professionnelles pour ses jeunes habitants que représentent ces technologies.

Octobre numérique, du 5 au 30 octobre.  
octobre-numerique.fr.



## Journées professionnelles accessibles à tous, gratuitement, sur inscription

- **Le 5 octobre :** d'autres métavers sont possibles.
- **Le 6 octobre :** écosystèmes ouverts pour un métavers et web3 véritablement collectifs.
- **Le 7 octobre :** se lancer dans le virtuel des emplois et opportunités à saisir !

Pour accéder aux œuvres en réalité augmentée dans l'espace public, téléchargez l'application gratuite via ce QR Code.



## ARLES CRÉATIVE EST EN ROUTE

Faire d'Arles une capitale technologique, culturelle et numérique autour de la réalité augmentée, c'est l'ambition du maire d'Arles, qui a lancé voici un an, l'association et le label Arles créative. Arles créative s'appose ainsi sur le festival Octobre Numérique – Faire monde, mais aussi sur la Nuit du métavers, l'exposition *Le voile inter-*

*posé*, événements organisés cet été par Fisheye, partenaire de la ville d'Arles sur ces nouvelles technologies. L'association Arles créative, qui a pour vocation de réunir des opérateurs culturels et des entreprises pour porter des projets autour de la réalité augmentée, a depuis peu à sa tête, une personnalité qui incarne l'irruption de ces technologies

dans le monde de l'art, la chorégraphe Blanca Li. L'association Arles créative a déjà répondu à un appel à projets lancé par l'Etat, « compétences et métiers d'avenir » dans l'objectif de monter, dans notre ville, un site de recherche, de formation et d'expérimentation.

## AGENDA

Mardi 4 octobre

### Spectacle

**Rebetiko**, marionnettes et projections holographiques rendent hommage aux parcours chaotiques de toutes les migrations et au déracinement forcé, **Théâtre d'Arles** à 19h. **Gratuit**.

Mercredi 5 octobre

### Conte

**Enfants** **Histoires sur le thème du fleuve et du Rhône**, par le slameur Aïssa Mallouk, pour les plus de 6 ans à 15h et pour les plus de 3 ans à 16h, médiathèque.

Jeudi 6 octobre

### Cinéma

**Latcho Drom**, de Tony Gatlif, en compagnie du réalisateur, cinémas le Méjan à 19h30. **Voir brève**.

### Humour

**Djamil le Shlag**, le chroniqueur qui a rejoint l'équipe de *Par Jupiter* sur France Inter présente son spectacle au **Cargo de Nuit** à 21h30 (25 €).

Vendredi 7 octobre

### Concert

**Képa**, l'artiste basque joue une musique dérivée du blues sur une guitare en métal, **Cargo de Nuit** à 21h30 (16,5 € / 19,5 €).

Samedi 8 octobre

### Conférence

**Rituels de mariages gitans catalans**, l'ethnologue Kristel Amelal du Museon Arlaten, animera les débats avec Jean-Louis Olive, sociologue et anthropologue, **Museon Arlaten** à 16h, **gratuit**.

### Rencontre

**Guillaume le Touze**, présente son dernier roman *Moi en plus beau*, librairie Actes Sud à 18h30.

### Soirée

**Psymin vision**, musique électronique **Cargo de Nuit** à 21h (15/20 €).

Dimanche 9 octobre

### Vide-greniers

**École du chat**, vente de vaisselles, bibelots, livres, vêtements... au profit des chats abandonnés, refuge, 54 chemin de la Montcaldette de 8h à 13h.

### Visite

**Enfants** **Le musée à petits pas** fait découvrir les collections aux enfants de 18 mois à 3 ans accompagnés d'un adulte, autour de comptines, jeux, musée Réattu à 10h30. 3 € par enfant, **gratuit** pour l'adulte, sur réservation avant le 7 octobre à 17h, tél. 04 90 49 37 58 - reattu.reservation@ville-arles.fr

### Concert

**Œuvres de Felix Mendelssohn par le Quatuor Van Kwijk**, chapelle du Méjan à 11h.

Mercredi 12 octobre

### Visite

**Enfants** **Jeux te raconte**, visite ludique en famille autour des objets découverts dans le Rhône, pour les 6-12 ans accompagnés d'un adulte, musée départemental Arles antique de 14h à 15h30, **gratuit** sur réservation tél. 04 13 31 51 48.

Vendredi 14 octobre

### Concert

**Ko Ko Mo**, le duo rock nantais joue au **Cargo de Nuit** à 21h30 (19,5 € / 21,5 €).

Samedi 15 octobre

### Loto

Organisé par l'espace seniors dynamiques, salle des fêtes à 14h30.

### Concert

**Osiris**, rock au **Cargo de Nuit** à 21h30 (13 €).

Dimanche 16 octobre

### Spectacle

**Journal d'Arles #1**, Théâtre d'Arles à 19h.

Mardi 18 octobre

### Lecture-rencontre

**Passage de l'étranger #51**, Théodora Dimova et Marie Vrinat-Nikolov, lauréates du Prix Fragonard de littérature étrangère 2022, échangeront autour du roman *Les dévastés*, Collège international des traducteurs, espace Van-Gogh à 18h30, **gratuit**.

### Conférence-repas

**Ethno-bistro : Cartographier la Camargue et penser ses transformations**, par Jean-Claude Duclos, un « repas aquatique » est préparé par le traiteur Ferrer, Musée de la Camargue à 19h. (25 € sur réservation tél. 04 90 97 10 82 ou musee@parc-camargue.fr).

Mercredi 19 octobre

### Lecture

**Enfants** **Graines de lecteurs**, découverte de livres et d'histoires pour les tout-petits, médiathèque à 10h.

Jeudi 20 octobre

### Ciné-tchache

**Voyage en Italie**, de Roberto Rossellini, projection suivie d'une discussion autour de ce classique du cinéma italien, **Museon Arlaten** à 18h, **gratuit**.

### Conférence

**Les jeudis d'Arélate : Trésors du fond des mers**. Un patrimoine archéologique en danger, à la veille de l'ouverture de l'exposition, Sabrina Marlier et Michel L'Hour, commissaires généraux de l'exposition en présenteront les enjeux et les différents thèmes, Musée départemental Arles antique à 18h (entrée libre).

### Lecture-rencontre

**Passage de l'étranger #52**, l'auteur espagnol Pablo Martín Sánchez et son traducteur Jean-Marie Saint-Lu sont invités au Collège international des traducteurs, espace Van-Gogh à 18h30, **gratuit**.

Vendredi 21 octobre

### Concert

**Saycet**, au **Cargo de Nuit** à 21h30 (13,5 € / 16,5 €).

Vendredi 28 octobre

### Lecture

**Au fil du Rhône**, un voyage en lecture, musique et chansons par Jacques Barville et Cédric Valléjos, librement inspiré du roman *Malicroix* d'Henri Bosco, médiathèque à 18h, **gratuit**.

Samedi 29 octobre

### Sortie

**Dans les bras du Rhône : Via Rhona**, découverte du parcours sonore d'Arles à Mas-Thibert, proposée par le CPIE Rhône-Pays d'Arles, en partenariat avec l'association Véloroutes et Voies Vertes (AF3V), à 10h, **gratuit** sur inscription, <http://www.cpiarpa.fr>

### Concert

**Delvon Lamarr Organ Trio**, les musiciens de Seattle empruntent à tous les styles noirs américains : soul, funk, jazz, rythm & blues et blues-rock, **Cargo de Nuit** à 21h30 (15 / 18 / 20 €).

Dimanche 30 octobre

### Concert

**Œuvres de Fauré, Saint-Saëns, Franck** par le violoniste Renaud Capuçon et le pianiste Jean-François Heisser, chapelle du Méjan à 11h.

## Le musée Réattu réenchante ses œuvres



Deux grands tableaux représentant des femmes sont de retour au musée Réattu après, pour l'une, un siècle d'absence. L'événement est de taille et se fera autour d'une exposition où les peintures seront accrochées en même temps que les documents relatifs à leurs histoires, au cœur des collections permanentes. Bienvenue donc à *La Bethsabée à sa toilette* réalisé en 1842 par Joseph-Léon de Lestang-Parade et au portrait de l'Arlesienne Elisabeth Grange peint par Jean-Baptiste Fouque. Le premier tableau a fait l'objet d'une restauration de la toile alors que celle du deuxième s'est portée sur le magnifique cadre d'époque Louis-Philippe. Les visiteurs pourront également prendre connaissance du travail mené par les conservateurs, les régisseurs, les restaurateurs, les amis du musée Réattu, pour sauvegarder le patrimoine artistique arlésien.

**Des réserves aux cimaises : histoires de restaurations, à partir du 18 octobre.**

Bethsabée à sa toilette (1842) de Joseph-Léon-Roland de Lestang-Parade (1810-1887) peintre aixois,  
© Danièle Amoroso

## L'éveil des Matinées Musicales



Photo : S. Fowler



Photo : T. Chapuzot

Renaud Capuçon au côté de Jean-François Heisser, l'affiche a de quoi séduire. Le violoniste et le pianiste s'accorderont autour des sonates de César Franck, Gabriel Fauré, Camille Saint-Saëns, une promesse pour les mélomanes, de vivre un moment unique, le 30 octobre. Après une ouverture hommage à Iannis Xenakis par l'ensemble Musicatzeize, en septembre, la saison des Matinées musicales du Méjan se poursuit avec des rendez-vous exceptionnels.

Une programmation haut de gamme, qui permet de redécouvrir les œuvres du grand répertoire classique et de découvrir des créations contemporaines. Le 9 octobre, les jeunes musiciens, pleins de fougue, du Quatuor Van Kuijk interpréteront pour fêter leurs dix ans de connivence, des quatuors de Félix Mendelssohn.

Association du Méjan,  
tél. 04 90 49 56 78 -  
mejan@actes-sud.fr -  
www.leméjan.com

### 10 bougies pour Ciné-fil

Tous les mois, l'association du Méjan et la médiathèque s'associent pour faire découvrir au public un film qui a marqué l'histoire du cinéma. Pour fêter 10 ans de Ciné-fil, le film *Latcho Drom*, sorti en 1993, sera projeté en présence de son réalisateur Tony Gatlif. **Jeu 6 octobre à 19h30 aux cinémas le Méjan.** À noter que chaque vendredi suivant un Ciné-fil, le film est proposé à 14h une seconde fois.

### Ciné-danse

Le festival Phare propose un atelier pour les adolescents animé par la danseuse Cécile Robin Prévallée et le chorégraphe et cinéaste Eric Oberdorff de la Compagnie Humaine. Pour les 11-15 ans, les 8 et 9 octobre (10h-12h et 13h30-16h30) à l'Abbaye de Montmajour, restitution le 15 octobre. **Atelier gratuit sur réservation : festival.phare@gmail.com Tél. 06 17 36 12 40.**

### Bourse Photo



L'APPA (association des photographes du Pays d'Arles) organise une vente de matériel photo, livres, tirages... **Dimanche 16 octobre de 10h à 17h, cour de l'Archevêché.**

## PAROLES INDIGO PORTE LES VOIX DU MAROC



C'est bien Frida Kahlo, l'artiste mexicaine, qui illustre la 9<sup>e</sup> édition du festival Paroles Indigo consacrée au Maroc. Ne cherchez pas l'erreur : l'affiche est signée d'un « pop artist » marocain, Adil Meslouhi, très engagé pour la cause des femmes et qui présentera sa vision de plusieurs grandes figures féminines à travers une exposition.

Le festival consacré aux littératures et cultures africaine et arabe a toujours cherché à se faire l'écho des avant-gardes, de la jeune création, permettant ainsi, « de faire entendre d'autres façons de dire le monde ». Une ambition pleinement réalisée avec cette nouvelle page qui s'ouvre, du 27 au 30 octobre. Au fil de la conférence inaugurale dessinée, de la librairie temporaire, des rendez-vous gourmands, des salons de lecture, on retrouvera tous les représentants de ce qui fait la vitalité de la culture marocaine, éditeurs, auteurs, graphistes...

Et comme nous serons au cœur des vacances d'automne, les enfants ne sont pas oubliés avec de nombreuses propositions d'ateliers, des spectacles autour des contes et des ouvrages spécialement dédiés à découvrir. En avant-première, dès le 26 octobre, Paroles Indigo s'installe à la maison de quartier de Griffueille, avec des ateliers, un spectacle et un dîner marocain. La convivialité est aussi un art que le festival souhaite partager avec le plus grand nombre.

**Renseignements, programme détaillé et inscriptions aux ateliers : parolesindigo.fr**

## EXPOSITIONS

### La Camargue entre deux eaux



© Carles Naudar, numérisation David Huguenin

Cette exposition et son programme sont soutenus par le Ministère de la Culture, les Villes d'Arles et de Port-Saint-Louis-du-Rhône, le Département des Bouches-du-Rhône dans le cadre de Pays d'Arles Capitale Provençale de la Culture 2022 et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, **Musée de la Camargue à partir du 18 octobre.**

### Les Pierres Sauvages

Côme Di Meglio, **du 8 au 29 octobre**, Anne Clergue Galerie.

### Ulrike Klees

Encres et acryliques de l'artiste suisse contemporaine, **Circa, 2 rue de la Roquette, du 7 octobre au 7 janvier. Vernissage le 7 octobre à 19h.**

### Nicole Eisenman et les modernes. Têtes, baisers, batailles.

L'exposition itinérante de l'artiste new-yorkaise fait escale à la **Fondation Vincent van Gogh Arles jusqu'au 23 octobre.**

### Hasards objectifs

Travaux des diplômés 2022 de l'ENSP, sous le commissariat d'Audrey Illouz, **salle d'exposition de l'école jusqu'au 7 octobre.**

### L'imprimerie à Arles de 1647 à 1829

La dynastie Mesnier, ce sont huit générations d'imprimeurs qui couvrent la totalité des impressions arlésiennes durant près de deux siècles. **Médiathèque jusqu'au 22 octobre.**

### Oui ! Histoires de mariages, 18<sup>e</sup>-21<sup>e</sup> siècle

Une profusion d'objets et de pièces rares issus de la tradition et de l'administration parlent du mariage, **Museon Arlaten, jusqu'au 30 octobre.**

### Circular Breathing

Installation de l'artiste américain Gary Hill, qui utilise la vidéo et le son pour créer des compositions sophistiquées, **Luma Arles, Galerie Est jusqu'au 5 mars 2023.**

### DraPeau

Une réflexion sur l'identité des pays européens par l'artiste Cirrus, **galerie Lhoste, jusqu'au 29 octobre.**

### Quantum Switch

L'artiste Joséphine Flasseur aborde les thèmes de la science-fiction, de l'amour et de la nature dans une série d'installations qui débute au sein d'un lieu symbolique, **l'église protestante du pays d'Arles, 9 rue de la Rotonde, jusqu'au 8 octobre.**

### Carnets de voyage

Dessins et peintures de Jean Arène, aux **Docks d'Arles jusqu'au 9 octobre.**

### Un œil dans la réserve

Anne Eliayan et Christian Pic présentent une sélection de leurs œuvres co-signées, tel un cabinet de curiosités : photographies primées, sculptures, peintures...



### Icônes

Œuvres de Nicola Pagallo, peintre italien installé à Arles. Vernissages le samedi 22 octobre 18h.

**Arles Gallery, 8 rue de la Liberté, du 7 octobre au 24 décembre, du lundi au samedi de 10h à 18h et sur rendez-vous (tél. 06 59 35 57 51)**

Du 22 octobre au 6 novembre

# DES IDÉES POUR DES VACANCES ACTIVES

## Sport



Photo : R. Parent / ville d'Arles

Les Centres d'animation sportive (gratuits) seront ouverts du 24 octobre au 4 novembre de 14h à 17h sur sept sites de la ville. Au programme, des activités multiples encadrées par des éducateurs sportifs des clubs arlésiens pour les 6-18 ans.

Inscriptions sur <https://demarches.arles.fr/> ou sur rendez-vous à la direction des sports, rue Ferdinand de Lesseps - tél. 04 90 49 36 85.

### Initiation au dessin académique

Pour les ados de 11 à 18 ans, avec l'artiste Anastasia Tetrel, peintre et illustratrice. **Musée départemental Arles antique, les 26, 27 et 28 octobre de 14h à 17h. 8 €, inscription par tél. 04 13 31 51 48.**

## Sortie en Camargue

Visite nature à la Capelière, centre d'information de la Réserve naturelle nationale de Camargue, le 28 octobre à 9h30, puis découverte d'une pratique agricole traditionnelle avec la Manade Mailhan, suivie d'un apéritif avec des produits locaux. (adulte 17 €/enfant 7 €). **Inscriptions et renseignements tél. 04 90 97 00 97.**

## Fête foraine

Manèges et attractions pour vivre de grands frissons. **Place Lamartine et boulevard Emile-Combes du 22 octobre au 20 novembre.**

## Visite-goûter au musée

« 1,2,3... Portraits ! Les artistes n'en font qu'à leur tête » découverte des portraits dans les collections, suivie d'un atelier photographique et d'un goûter.

**Pour les 6-11 ans accompagnés d'un parent, au musée Réattu, 25 et 27 octobre de 14h30 à 16h30, inscription [reattu.reservation@ville-arles.fr](mailto:reattu.reservation@ville-arles.fr) ou tél. 04 90 49 37 58 (5 €).**

## Festival du jeu

Avec l'association Martingale les 21, 22 et 23 octobre. **À la salle des fêtes. Le vendredi à partir de 18h, samedi et dimanche dès 10h. Entrée libre.**

## À l'écoute du paysage

La chambre d'écoute du musée Réattu diffuse *Hoverflies, Reed Pipes, Cockchafers, Bullroarers*, une œuvre de l'artiste sonore et musicien britannique Tom Fisher. La pièce de 9 minutes a été réalisée dans les régions rurales du Suffolk, au Royaume-Uni. On y découvre les bruits des marais et le foisonnement de la vie dont regorgent les forêts locales.

## Dans les bras du Rhône

Le réseau Rhône méridional animé par le CPIE Rhône Pays d'Arles invite à une (re)découverte du fleuve. **Jusqu'au 11 novembre des spectacles, conférences, concerts, rencontres, portes ouvertes et balades commentées sont organisées dans une dizaine de villes dont Arles.** À ne pas manquer la soirée d'inauguration à Arles le vendredi 7 octobre, avec un forum et un spectacle. **Programme complet et inscription auprès du CPIE [www.cpiepa.fr](http://www.cpiepa.fr) ou tél. 04 90 98 49 09.**

# LEVER DE RIDEAU SUR LA NOUVELLE SAISON DU THÉÂTRE

Si Edouard Baer ne pouvait être présent lors de la présentation de saison 2022-2023, le 22 septembre au Théâtre d'Arles, celui qui débute sa deuxième année en tant qu'artiste associé sera à nouveau sur la scène du théâtre cette année. Il animera plusieurs numéros du *Journal d'Arles*, dont le premier, le dimanche 16 octobre. Ernest Rius, comédien amateur et révélation de la saison précédente a d'ailleurs participé à cette soirée de présentation, au côté de l'équipe du théâtre. Des spectacles pour les



Photo : P. Pralraud / ville d'Arles

plus jeunes, du cirque contemporain, de la danse, des grands noms (Jeanne Balibar, Tiago Rodrigues

nouveau directeur du festival d'Avignon), de la musique composent ce « grand mezza » comme dirait Edouard

Baer qui fait la richesse du théâtre et le bonheur de ses spectateurs. On retrouvera aussi le spectacle qui a reçu le Molière du théâtre public 2022 (*Les gros patinent bien*), la Mondiale Générale, compagnie de cirque arlésienne dans sa nouvelle création et différentes occasions de travailler avec les artistes. Des stages d'écriture, de danse, pour les plus jeunes, sont proposés en marge de plusieurs spectacles.

[www.theatre-arles.com](http://www.theatre-arles.com).  
Tél. 04 90 52 51 51. Pour participer au *Journal d'Arles*, tél. 04 90 52 51 56

## Croquez dans Été indien(s) à pleines dents



Photo : P. Pralraud / ville d'Arles

Le festival de la cuisine et des arts porté par le photographe Hervé Hôte, lancé à la mi-septembre, se poursuit jusqu'à la fin octobre sous le feu du grand soleil orange, totem de cette 5<sup>e</sup> édition. La programmation d'Été indien(s) joue collectif et sensations fortes avec boulimie et fantaisie.

La seule date du 7 octobre propose trois rendez-vous culinaires et artistiques en trois lieux différents. Les week-ends suivants s'annoncent tout aussi généreux en expositions, rencontres, fêtes, concerts, démonstrations créatives, performances menées par une centaine de contributeurs. Un bal, barbecue, pétanque au boulodrome à Trinquetaille, la bourse photo dans la cour de l'Archevêché où chiner du matériel, des magazines, des tirages, ou la dégustation d'huîtres de Camargue aux arènes font partie des moments à ne pas manquer.

Programme sur <https://eteindiens.com>

## Trésors du fond des mers



Amphore isolée sur le fond de la Méditerranée, © Alamy Stock Photo, Jeff Rotman

C'est à une plongée sous les mers comme dans le temps qu'invite le Musée départemental Arles antique. Avec la présentation de plus 300 objets et d'une trentaine de sites archéologiques, la nouvelle exposition temporaire dévoile la réalité et la diversité des patrimoines immergés. Ce patrimoine exceptionnel demeure toutefois fragile et en proie à de multiples dangers. Quelles sont ces menaces ? De quels moyens dispose-t-on pour protéger ces biens culturels maritimes ? Cette exposition, dont le champ chronologique s'étend de la Préhistoire à la seconde guerre mondiale, y répond à travers un voyage dans les eaux maritimes françaises. La soirée d'ouverture, samedi 22 octobre de 19h à 22h, permettra au public de la découvrir en nocturne (entrée libre), d'assister à 19h à une table-ronde réunissant historiens et artistes autour des trésors réels et imaginaires du fond des mers, et à 20h30 à la présentation des films d'animation *Didac'Docs* réalisés par les étudiants de MoPA.

Exposition présentée en partenariat avec le Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (Drassm), au MDAA, du 22 octobre au 20 février.

**ARLES  
PROPRE**  
C'EST L'AFFAIRE  
DE TOUS !



## Adopter le bon usage des déchèteries

On y dépose les déchets verts, la ferraille, l'électroménager, les encombrants, les polluants...

### Trinquetaille

Pendant le chantier nécessaire pour réhabiliter l'équipement, une déchèterie provisoire est installée sur le même site

5000, ancienne route de Saint-Gilles.  
Tél. 04 90 93 22 96. Lundi au samedi 8h-12h / 13h45-17h30.

### Raphèle

42, route de la Crau.  
Tél. 04 90 98 01 97. Lundi au samedi 8h-12h / 14h-17h30.

### Salin-de-Giraud

1000, route d'Arles / route de la Mer.  
Tél. 04 42 05 49 53. Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi 9h-12h30 / 14h-17h30.

### Mas-Thibert

Chemin du Cimetière.  
Tél. 04 90 98 01 97. Lundi mardi, mercredi, vendredi et samedi 8h-12h / 13h45-17h30.

### Le Sambuc

Chemin du Sambuc.  
Tél. 04 90 49 47 13. Clé à récupérer à la mairie annexe.



## Sortir ses poubelles à la bonne heure

Les poubelles doivent être sorties **uniquement la veille des jours de collecte, à partir de 19h**. La collecte des déchets ménagers est effectuée à partir de 5 heures du matin, du lundi au samedi en centre-ville, et entre deux et quatre jours par semaine dans les quartiers et villages. Jours de collecte quartier par quartier sur [ville-arles.fr/environnement/propreté](http://ville-arles.fr/environnement/propreté)

## Je signale une anomalie sur la voie publique



Pour signaler un problème de propreté qui relève de la compétence de la Ville (dépôts d'ordures sauvages, tags...) : [demarches.arles.fr](http://demarches.arles.fr)

## Les aînés à l'honneur

Organisée du 3 au 8 octobre autour du thème *Changeons notre regard sur les aînés. Brisons les idées reçues !*, La Semaine Bleue va décliner plusieurs temps forts sous la houlette du Pôle senior du CCAS.

### Le programme

**Lundi 3 octobre** : atelier numérique sur la cybersécurité, dans les locaux du CCAS. Gratuit, sur inscription.

**Mardi 4 octobre** : portes ouvertes des clubs seniors du CCAS, de 9h30 à 11h30.

Entrée libre.

**Mercredi 5 octobre** : Les Olympiades du vivre ensemble, de 13h30 à 17h30 au stade Louis Brun, avec l'intervention musicale de la classe orchestre du collège Van Gogh. Entrée libre.

**Jeudi 6 octobre** : Journée des aidants *Bien avec moi, mieux avec toi*, de 9h30 à 17h à la maison de la vie associative. Entrée libre.

**Vendredi 7 octobre** : marche bleue sur le thème *À nous le patrimoine arlésien*. Gratuit, sur inscription.

**Samedi 8 octobre** : repas dansant à partir de 11h30 au club Barailler. Sur réservation, participation 15 euros.

Renseignements Pôle seniors du CCAS, tél. 04 90 18 82 65.



## Les enfants et les écrans : une formation pour les agents des crèches

Tous les agents du pôle petite enfance du CCAS ont suivi une formation, le 22 août, autour des impacts des écrans sur les jeunes enfants, proposée par le CNFPT (Centre National de Formation de la Fonction Publique Territoriale). Les 85 agents des six crèches municipales, les assistantes familiales de la crèche Les Petits Nids, les psychologues, le psychomotricien et le référent handicap parentalité, les agents du Relais petite enfance, les agents administratifs et les remplaçants ont assisté d'abord à une session intitulée « *Quelle place pour les écrans chez le jeune enfant et sa famille* » puis participé à des ateliers animés notamment par des neuropédiatre, psychomotricien et neuropsychologue. Cette journée de formation a nécessité de décaler d'un jour l'ouverture des lieux d'accueil de la petite enfance.

### Aides d'hiver du CCAS

Les inscriptions aux secours d'hiver du CCAS seront prises entre le 17 octobre et le 18 novembre. Ces aides s'adressent aux personnes retraitées de plus de 60 ans, à celles en situation de handicap, aux bénéficiaires du RSA. Les pièces à fournir sont : le livret de famille ou une carte d'identité, la copie de la carte d'invalidité avec notification et montant de la pension, l'avis d'imposition, la quittance de loyer ou le certificat d'hébergement, les justificatifs des prestations sociales CAF, MSA, RSA, un relevé d'identité bancaire.

Renseignements, tél. 04 90 18 46 80.

## Subventions aux associations

Les dossiers de demande de subvention pour 2023 sont disponibles, à télécharger sur le site ville-arles.fr ou à retirer en format papier à l'accueil de l'hôtel de ville, dans les mairies annexes, à la maison de la vie associative, ou à la Direction des sports. Les associations sportives peuvent déposer leurs dossiers jusqu'au 18 novembre et les autres associations au plus tard le 6 janvier 2023.

En 2022, 251 subventions ont été attribuées par la Ville aux associations arlésiennes pour un montant de 2 209 981 euros.

### Bénéficiez de la prime transport avec Enviva

Les usagers du réseau Enviva, le transport urbain de l'agglomération, peuvent bénéficier de la prime transport. Pour cela, il suffit de fournir à son employeur les justificatifs des titres de transport Enviva utilisés au cours du mois précédent (original ou photocopie de facture, ticket de caisse ou justificatif d'achat) et la photocopie de la carte de transport. Tous les salariés, du secteur public ou privé, y compris les intérimaires, apprentis, stagiaires et travailleurs à temps partiel y ont droit. Seuls les abonnements (hebdomadaires, mensuels ou annuels) sont pris en charge. La prime transport est une indemnisation des frais de transports publics des salariés entre leur domicile et le lieu de travail. Cette indemnisation s'élève à 50% des frais, et est obligatoire depuis le 1er janvier 2009.

Infos sur [www.tout-enviva.com](http://www.tout-enviva.com)



Photo : F. Gardin / ville d'Arles

## LE MAIRE REÇOIT LES ARLÉSIENS

Patrick de Carolis, votre maire, reçoit sur rendez-vous, tous les jeudis, de 17h à 19h.

Pour prendre rendez-vous : [rencontrerlemaire@ville-arles.fr](mailto:rencontrerlemaire@ville-arles.fr) ou tél. 04 90 49 36 36

### 3 QUESTIONS À FRÉDÉRIC MISON

Médiateur de la ville d'Arles

« *Le médiateur met de l'humain dans les relations administratives* »



Photo : F. Gardin / ville d'Arles

**Vous avez pris vos fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2021. Quel bilan tirez-vous de cette première année d'exercice ?**

Depuis un an, plus d'une centaine de familles arlésiennes ont saisi le médiateur de la ville d'Arles, principalement sur des sujets de vie quotidienne : urbanisme, sécurité, tranquillité, stationnement, logement... Cela démontre le bien-fondé de la création de cette mission, voulue par le maire, Patrick de Carolis, pour favoriser le règlement amiable des litiges entre les Arlésiens et les services municipaux. Le succès de cette première année est confirmé par l'augmentation de 25 % du nombre de saisines entre 2021 et 2022 : les réunions d'information que j'ai animées dans tous les

quartiers et villages ont été productives, sans compter l'effet du bouche-à-oreille.

Certaines de ces saisines ne concernent pas la Ville, et dans ce cas elles sont orientées vers le bon interlocuteur. En ce qui concerne les litiges avec les services municipaux, 70 % d'entre eux ont été réglés à l'amiable depuis un an. En 2022, ce taux a même atteint 90 % à ce jour.

#### Comment travaillez-vous ?

Nommé par le maire, je demeure libre et indépendant. Comme membre de l'Association des médiateurs des collectivités territoriales, je garantis aux usagers la mise en œuvre d'une charte déontologique, avec ses principes d'impartialité, de gratuité et de confidentialité, et bénéficie de l'expérience et du soutien de son réseau national.

Mon travail consiste le plus souvent à clarifier la réglementation, à faire preuve de pédagogie et de bon sens et à renouer le dialogue entre usager et administration. J'examine chaque requête et, si elle relève de ma compétence, je consacre le temps nécessaire à l'écoute du demandeur. Dans un cas sur deux, je me rends également sur le terrain, ce qui permet d'avoir une appréciation plus concrète de la situation. J'entre en contact avec le service municipal concerné et je dois d'ailleurs saluer l'engagement et le sens élevé du service public des agents municipaux. Leur écoute et leur expertise expliquent le succès des règlements amiables.

Par ailleurs, les bonnes relations nouées avec le délégué local du Défenseur des droits et la conciliatrice de Justice permettent d'orienter toute personne qui nous sollicite vers l'interlocuteur le plus approprié et offrir ainsi, aux Arlésiens, un service cohérent de médiation publique.

#### Quel est le rayon d'action du médiateur ?

Le médiateur est un recours après une démarche infructueuse auprès de l'administration municipale. Il favorise le règlement amiable entre les parties, Ville et usagers, mais n'a aucun pouvoir de décision.

Partenaire du service public dont je partage les valeurs, je peux toutefois, lors de la clôture de chaque dossier, formuler des recommandations que j'adresse à la Ville. Le rapport annuel d'activité -celui de l'année 2022 sera rendu public en février 2023- est également l'occasion d'émettre des propositions afin d'améliorer la qualité du service public municipal.

Mais la spécificité du médiateur, c'est surtout d'introduire l'équité dans la relation usager-administration, en considérant, pour chaque dossier, son contexte et sa spécificité. C'est un principe plus exigeant que la légalité, car il intègre la notion de justice.

**Médiateur de la ville d'Arles, tél. 04 90 49 59 81. Réception sur rendez-vous. Pour saisir le médiateur, site [démarches.arles.fr](http://démarches.arles.fr) ou par courrier adressé au Médiateur de la ville d'Arles, BP 90 196, 13637 Arles cedex.**

**Les prochaines permanences dans les villages et quartiers auront lieu au mois de novembre.**

## Tribune des élus de la majorité



**Sébastien Abonneau**

Adjoint au maire – Tourisme, promotion du territoire – Trinquetaille  
Conseiller communautaire ACCM

**O**n croit bien souvent, à tort, que le tourisme va de soi. Cette filière économique est importante pour la France (premier pays au monde en terme de nombre de touristes). Elle l'est encore plus pour Arles. C'est une richesse, une manne. C'est le premier contributeur à notre économie. Il y a de nombreux sujets à traiter quand on s'occupe du tourisme pour une ville (la sécurité, les accès, la capacité et la qualité des hébergements, la formation des acteurs du tourisme, le parking...)

Mais plutôt que de dresser un point d'étape de ces sujets, je préfère, ici, aborder un autre sujet : pourquoi décide-t-on d'aller à un endroit plutôt qu'un autre ? Ce choix dépend de différents facteurs : c'est ce qu'on nomme l'attractivité d'une destination. Si on prend le segment du tourisme de loisirs (notre clientèle principale), on peut souhaiter se rendre dans une destination pour plusieurs raisons :

- elle possède des sites ou des attractions remarquables voire uniques au monde,
- elle est située dans des paysages dignes d'intérêt,
- il s'y déroule des événements de grande notoriété.

On connaît des destinations qui, en l'absence de l'un ou l'autre de ces paramètres, ont activement investi afin de créer une industrie touristique avec plus ou moins de succès. Le parc thématique du Puy du Fou en est l'une des plus belles réussites tant il a irrigué un territoire qui n'avait aucune industrie touristique.

À Arles, on a tout !

Nul besoin de revenir sur la richesse de notre patrimoine qui nous permet d'être inscrit au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco (label hautement convoité), la beauté unique et sauvage de la Camargue ou bien la notoriété d'événements qui font rayonner Arles au niveau international.

Mais il y a, à Arles, un atout supplémentaire, difficile à faire ressentir dans une communication touristique : son ambiance et son âme. Si tenté qu'on y prenne garde, les promenades à Arles, le Grand Arles, ne sont jamais les mêmes ! Déambuler dans le centre ancien en partant de la Roquette pour aller vers l'Hauture puis redescendre vers la Cavalerie ou le Forum, c'est l'assurance de découvrir, à chaque fois, des maisons et des lieux différents ! Aller, en Camargue, à Salin de Giraud et découvrir ce village du nord dans le sud nous transporte, immédiatement, dans un autre monde. Voilà pour l'ambiance, les ambiances. Et, enfin, Arles a une âme qui est due, en grande partie, à ses habitants, que dis-je, ses personnalités, connues ou anonymes, qui la rendent si attachante, si différente.

C'est cette combinaison, si particulière, mélange de lieux, d'atmosphère, de traditions, de personnes qui cohabitent qui, pour moi, font d'Arles une destination unique où je me suis installé il y a plus de vingt ans.

Conserver cette identité tout en accueillant de nouveaux arrivants, de nouvelles forces, de nouvelles énergies, c'est, j'en suis pleinement conscient, l'un des enjeux de l'avenir pour qu'Arles reste Arles : une ville à part.

## Tribune des élus n'appartenant pas à la majorité



**Virginie Maris**

Conseillère municipale  
Le parti des Arlésiens



**Cyril Girard**

Conseiller municipal  
Le parti des Arlésiens

**L**e temps où l'on parlait du dérèglement climatique au futur est fini. L'été que nous venons de passer nous l'a rappelé : le réchauffement a commencé. Ses conséquences sont palpables, et la région méditerranéenne se trouve en première ligne avec une hausse de la fréquence et de l'intensité des événements météorologiques extrêmes.

Cette année, nous avons connu sur Arles 72 jours avec des températures supérieures à 30°C, dont 16 jours à plus de 35°C. La nappe phréatique n'a jamais été si basse et les précipitations de juin et juillet sont respectivement de 60 et 75 % inférieures à la moyenne. Du jamais vu. Humains, faune, flore, cultures, c'est tout le vivant qui a souffert, avec des conséquences écologiques, sanitaires et agricoles encore difficiles à estimer.

Canicule, sécheresse et mistral, voilà le cocktail explosif qui a favorisé un premier incendie au sud de la ville le 7 juillet dernier, détruisant plusieurs maisons et brûlant 70 hectares de bois et de broussailles. Très rapidement, dans les médias, Messieurs Jalabert et de Carolis ont instrumentalisé ce drame et les bouchons qu'il a générés sur la RN113 pour affirmer la nécessité du contournement autoroutier – ignorant sans doute qu'ailleurs, de nombreux incendies ont générés de tels bouchons... sur des autoroutes ! Cette année en France, les émissions de gaz à effet de serre ont atteint un nouveau record, en partie à cause du rejet dans l'air d'un million de tonnes de CO2 du fait des incendies. Voilà la boucle infernale qui se referme : trop d'émissions de CO2, qui entraîne des sécheresses, qui entraînent des incendies, qui dégagent du CO2. Le territoire est en flamme et nos responsables réclament des aménagements routiers supplémentaires dont l'impact carbone est incompatible avec l'urgence climatique.

Une semaine plus tard, dans la Montagnette, 1600 hectares de forêts partaient à leur tour en fumée. C'est grâce à l'intervention de près d'un millier de sapeurs pompiers au plus fort de l'incendie que l'Abbaye de Saint-Michel de Frigolet a pu être, in extremis, sauvée des flammes. Pendant que les soldats marchaient au pas sur le boulevard des Lices pour le défilé du 14 juillet, disparaissait dans l'indifférence de nos édiles, un joyau écologique et paysager, de pinèdes centenaires, de pelouses et de chênaies.

Nous sommes nombreuses et nombreux à avoir senti cet été le monde vaciller. Nous avons perdu des paysages auxquels nous sommes profondément attachés, l'eau que l'on croyait abondante vient à manquer, pour la consommation humaine comme pour l'agriculture, et l'air lui-même nous a parfois semblé irrespirable.

Depuis deux ans, nous sommes l'équipe municipale d'entamer une réelle transition écologique pour anticiper et atténuer les conséquences des changements climatiques. En vain. En l'absence de volonté politique, c'est donc aux citoyennes et aux citoyens de garder espoir et de se mobiliser pour construire de nouvelles solidarités et inventer un futur viable. C'est ce à quoi nous aspirons à Changeons d'Avenir, élus et militants : prendre soin de notre territoire et bifurquer ensemble vers un autre modèle de société.

**ÉTAT-CIVIL****du 15 août  
au 11 septembre 2022****Naissances**

Lilou Greco, Angelo Turriello, Djana Benslimane, Jada Ghodhmani, Ibrahim Lahboub, Nour Jamaï, Jade Azargui, Rajae Mabtoul, Leïla Boutouala, Maël Bouziani, Léna Kaci, Malone Marti, Paola Paumond, Aliyah Sol-tani, Arya Culetto, Ahmad Chellak Abakali, Tyler Gue-not, Sarah M'Himdat, Eva Ketrouti, William Yang, Mathis Spagnoli, Amir Boukar, Camille Di Costanzo, Ella Llopis, Nessia Sahnoun, Lola Bernal, Layane Khaïch, Chloé Klopfenstein, Kamil Meziani, Roxanne Sala, Cas-sandre Varnoux, Ritej El-Ase-ry, Lylou Ferrand, Julia Marin Johnson, Amir Stitou, Ruby Debibié, Zeinab Maïga.

**Mariages**

Clément Banchet et Océane Brusin, Howard Bassej et Julie Tognetti, Julien Blanc et Mélissa Tormo, Hermann Chamailard et Anaïs Audi, Mathieu Rivier et Anaïs Du-rand, Jean-Louis Santiago et Anissa Kada, Alexandre Colin et Amélie Noir, Jorge Miralles et Sutthisa Kham-kaew, Jérémy Vauthier et Aurélie Talvat, Jérémy Lawin et Maguelone Martin, Jean-Damien Arzac et Solène Mathé, Kevin Font et Isa-belle Latour, Julien Causse et Jeanne Tujague, Michel Pruvost et Cathie Coll, Paul Salini et Clémentine Mel-louet.

**Décès**

Paule Caire née Cinq (93 ans), Juan Papaceit (101 ans), Hélène Pic née Blancard (90 ans), Augustine Bouty née Thiry (96 ans), Jean-Claude Monchecourt (70 ans), Ma-ryse Gazzano née Manifi-cat (86 ans), Théophile Ruiz (69 ans), Alice Feuillas née Jacomond (93 ans), Francis Lapeyre (99 ans), Marie-Thé-rèse Martel née Adam (90 ans), Christiane Sarrobert née Gyss (79 ans), Philippe Labarthe (80 ans), Monique Rey (86 ans), Roger Bruat (85 ans), Maurice Del Nista (88 ans), Basilio Ingenuo (93 ans), Paulette Bressi née Mistral (100 ans).

**Arles utile****HÔTEL-DE-VILLE**

04 90 49 36 36

**MAIRIES ANNEXES**

- **Mas-Thibert** ..... 04 90 49 47 20
- **Moulès** ..... 04 90 49 47 28
- **Raphèle** ..... 04 90 49 47 27
- **Salin-de-Giraud** ..... 04 90 49 47 00
- **Sambuc** ..... 04 90 49 47 13

**SERVICES MUNICIPAUX**

- **État-civil**,  
Pôle de services publics 2,  
13, rue Romain-Rolland ..... 04 90 49 37 70
- **Passeport et Carte nationale d'identité, Service Affaires générales**,  
Pôle de services publics 2,  
13, rue Romain-Rolland ..... 04 90 49 38 28
- **Élections**,  
Pôle de services publics 2,  
13, rue Romain-Rolland ..... 04 90 49 36 53
- **Allo Travaux** ..... 04 90 49 39 50
- **Abonnement stationnement**,  
Parking du centre,  
8, rue Émile-Fassin ..... 04 90 96 68 58
- **Accès à la zone partagée, Police Municipale**,  
7, bd des Lices ..... 04 90 49 39 48
- **Parking du Centre**,  
8, rue Émile-Fassin ..... 04 90 96 68 58
- **Guichet famille**,  
Espace Chiavary,  
2, rue de la Paix ..... 04 90 49 47 59
- **Restauration scolaire À table!**,  
Espace Chiavary,  
12, bd Émile-Zola ..... 04 90 93 26 58
- **Sports et loisirs**,  
Rue Ferdinand-de-Lesseps ..... 04 90 49 36 85
- **Médiathèque**,  
Espace Van Gogh, pl.Félix-Rey ..... 04 90 49 39 39

- **Relais Assistants Maternels (RAM)**,  
11, rue Parmentier ..... 04 90 49 47 79
- **Centre communal d'action sociale (CCAS)**,  
11, rue Parmentier ..... 04 90 18 46 80
- **Pompes funèbres**,  
Impasse Balze ..... 04 90 96 83 43
- **Cimetières**,  
Hôtel de ville,  
cour des Podestats ..... 04 90 49 37 62

**POLICE MUNICIPALE**

7, bd des Lices ..... 04 90 49 39 92

**MAISONS PUBLIQUES DE QUARTIER**

- **Barriol**,  
Place Maurice-Thorez ..... 04 90 96 44 70
- **Griffeuille**,  
Place Vincent-Auriol ..... 04 90 18 95 03
- **Trébon**,  
Rue Marius-Allard ..... 04 90 96 53 61
- **Trinquetaille**,  
Rue de la Verrerie ..... 04 90 96 22 61

**MÉDIATEUR DE LA VILLE D'ARLES**

..... 04 90 49 59 81

**EN LIEN**

- **Maison de la vie associative**,  
2, bd des Lices ..... 04 90 93 53 75
- **Office de tourisme** ..... 04 90 18 41 20  
[www.arlestourisme.com](http://www.arlestourisme.com)
- **Communauté d'Agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette (ACCM)** ..... 04 86 52 60 00
- **Collecte des déchets, ACCM Environnement** 04 84 76 94 00  
[www.agglo-accm.fr](http://www.agglo-accm.fr)

**Arles en ligne****Toutes vos démarches accessibles en ligne sur : [demarches.arles.fr](http://demarches.arles.fr)**Le site officiel de la mairie ..... [www.ville-arles.fr](http://www.ville-arles.fr)Les actualités de la ville d'Arles ..... [www.arles-info.fr](http://www.arles-info.fr)L'agenda au jour le jour ..... [www.arles-agenda.fr](http://www.arles-agenda.fr)Le kiosque numérique ..... [kiosque.arles.fr](http://kiosque.arles.fr)La photothèque de la ville d'Arles ..... [phototheque.arles.fr](http://phototheque.arles.fr)facebook ..... [facebook.com/ville.arles](https://facebook.com/ville.arles)twitter ..... [twitter.com/VilledArles](https://twitter.com/VilledArles)**MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE D'ARLES**

N°261 Octobre 2022 • directeur de la publication Théo Pentagrossa • rédaction Marie-Pierre Garrabos (rédactrice en chef), Silvie Ariès, Frédéric Bourguet, Mélanie Vallat-Cristianini, Romain Vauzelle • mise en page Christophe Kay, Sévrine Von Euw • une Photo : R. Boutillier / ville d'Arles • impression Pure-impression • dépôt légal 7 mai 2003 • issn 1283 5900 • rédaction tél. 04 90 49 37 92 • courriel [magazine@ville-arles.fr](mailto:magazine@ville-arles.fr) • direction de la communication, de l'information et de la relation citoyenne Hôtel de ville - BP 90 196 - 13637 Arles cedex [www.ville-arles.fr](http://www.ville-arles.fr)





## AU CHEVET DE NOTRE-DAME

Le tailleur de pierre arlésien Boris Hoff a été appelé sur le chantier de Notre-Dame-de-Paris après l'incendie qui a ravagé la cathédrale. L'œuvre d'une vie pour cet enfant du Vaccarès, passionné par son métier.

La dernière fois qu'il s'était rendu à Notre-Dame-de-Paris, Boris Hoff avait fait demi-tour. Trop de touristes, beaucoup trop de touristes pour admirer posément le chef-d'œuvre avec son œil d'expert. Lorsqu'il y est retourné, il n'y en avait plus un seul. Un lourd silence baignait dans une odeur de brûlé. L'Arlésien faisait partie de la dizaine de tailleurs de pierre appelés au chevet de la plus célèbre cathédrale du monde, quatre mois après l'incendie qui a ravagé l'édifice. C'était en juillet 2019. « *Je me souviens du premier jour comme si c'était hier : on est monté par la tour nord et on s'est arrêté au premier étage, au niveau du grand orgue, revit-il. En découvrant les trous béants dans les voûtes, on a pris conscience de l'ampleur des dégâts.* » Décourageant ? « *Au contraire, très excitant,* corrige Boris Hoff. *On mesure la chance qu'on a de participer au sauvetage d'un monument mythique.* »

Une chance, pour ne pas dire un miracle. Vingt ans plus tôt, son dos lâche alors qu'il soulève une pierre sur le chantier de rénovation des arènes d'Arles. Il est contraint d'abandonner la taille de pierre, touche à d'autres matières pour le LERM (Laboratoire d'études et de recherche sur les matériaux) puis

Eco Fabrik (création de mobilier) sans savoir s'il pourra un jour réembrasser sa vocation. « *Dès que je levais du poids, je ne pouvais plus marcher pendant deux jours. Je n'y croyais plus* » confie-t-il. Jusqu'à cette opportunité qui ne se refuse pas. « *Lors du rassemblement annuel d'une association de tailleurs de pierre, le patron d'une entreprise qui travaillait déjà à Notre-Dame m'a demandé de les rejoindre. Je ne savais pas comment réagirait mon dos, mais je ne pouvais pas dire non.* »

### « Il faut être un peu fou »

Il a pensé, sans doute, à sa grand-mère, fidèle des AVA (Amis du Vieil Arles) qui l'emmenait enfant arpenter le patrimoine arlésien. Le petit Boris écarquillait les yeux, comme dans l'atelier de son oncle maçon, où il a pris goût au travail manuel. Ainsi ce minot du Vaccarès, fils d'un pêcheur de l'étang et petit-fils d'un soldat américain débarqué en Provence en 1944, s'est pris de passion pour les vieilles pierres. Alors soigner Notre-Dame-de-Paris, c'est un peu toucher le Graal. L'Arlésien s'est retrouvé suspendu à 35 mètres de hauteur sur ce chantier hors normes, renforçant les voûtes, sécurisant la nef, débouchant les gargouilles.

« *Physiquement, c'était dur,* raconte Boris Hoff, 50 ans depuis quelques jours. *Après la découverte de plomb sur le chantier, on devait travailler masqué avec interdiction de boire pour éviter les contaminations. Et cinq fois par jour il fallait descendre et remonter 139 marches pour aller prendre des douches. Il faut être un peu fou pour faire ça à mon âge, mais travailler sur des voûtes vieilles de 700 ans, accéder à des endroits de la cathédrale où personne n'a mis les pieds depuis des siècles, ça n'a pas de prix.* » Un jour, Boris Hoff est tombé sur un journal datant de l'affaire Dreyfus. Sur le chantier, il cache à son tour de petites choses qui au fil du temps deviendront des trésors. « *C'est la magie de ce métier : tu poursuis l'œuvre des anciens et tu laisses une trace pour les générations futures* » explique l'Arlésien, qui a travaillé 18 mois dans la cathédrale. Son dos a tenu le choc. Tant et si bien que l'Arlésien espère bientôt retrouver Notre-Dame pour une nouvelle mission. Aucun risque, cette fois, qu'il fasse demi-tour.